

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18096974

Je

Tribunal de Commerce du Hainaut
- Division Charleroi -
Entré le **13 JUIN 2018**
Le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : **0436 198 211**

Dénomination

(en entier) : **CALITRI**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société privé à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue de la Blanche Borne, 32 boîte 1 à 6200 Châtelet**

Objet de l'acte : Transfert du siège social - Extrait de la Résolution du gérant du 30/04/2018

Ce jour, le 30 avril 2018, à 10 heures, le gérant de la société prend la décision suivante : en application de l'article 2 des statuts, le gérant décide de déplacer le siège social de la société, avec effet au 1er mai 2018 :

de la Rue de la Blanche Borne 32 bte 1 à 6200 Châtelet

à la Rue de la Botte, 14 à 5650 Yves-Gomezée

CALITRI David
Gérant

Annexe: Résolution du gérant du 30/04/2018

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/06/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).